



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Domaine public maritime | 2015

Au large de Lège-Cap-Ferret – Étude des abris et supports pour projecteur du Mur de l’Atlantique

Prospection diachronique (2015)

Marc Mentel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/134039>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Marc Mentel, « Au large de Lège-Cap-Ferret – Étude des abris et supports pour projecteur du Mur de l’Atlantique » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Domaine public maritime, mis en ligne le 18 janvier 2023, consulté le 22 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/134039>

Ce document a été généré automatiquement le 22 janvier 2023.

Tous droits réservés

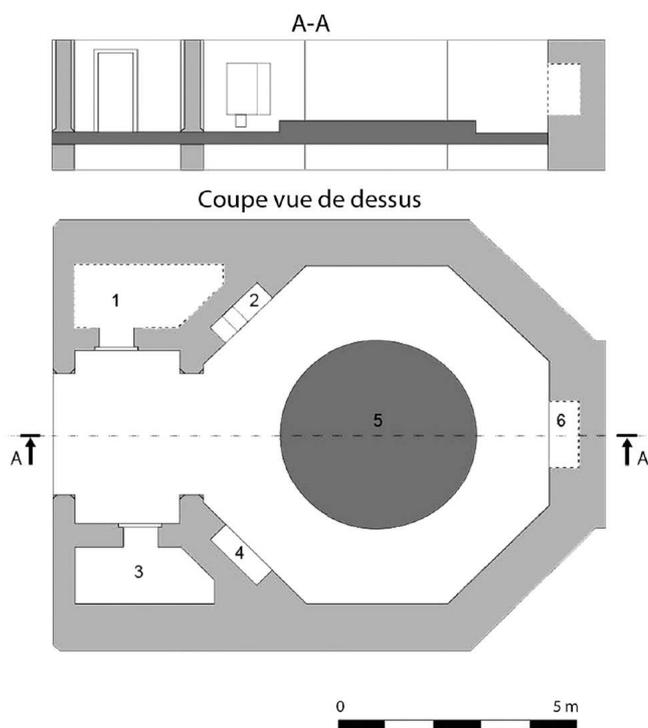
Au large de Lège-Cap-Ferret – Étude des abris et supports pour projecteur du Mur de l'Atlantique

Prospection diachronique (2015)

Marc Mentel

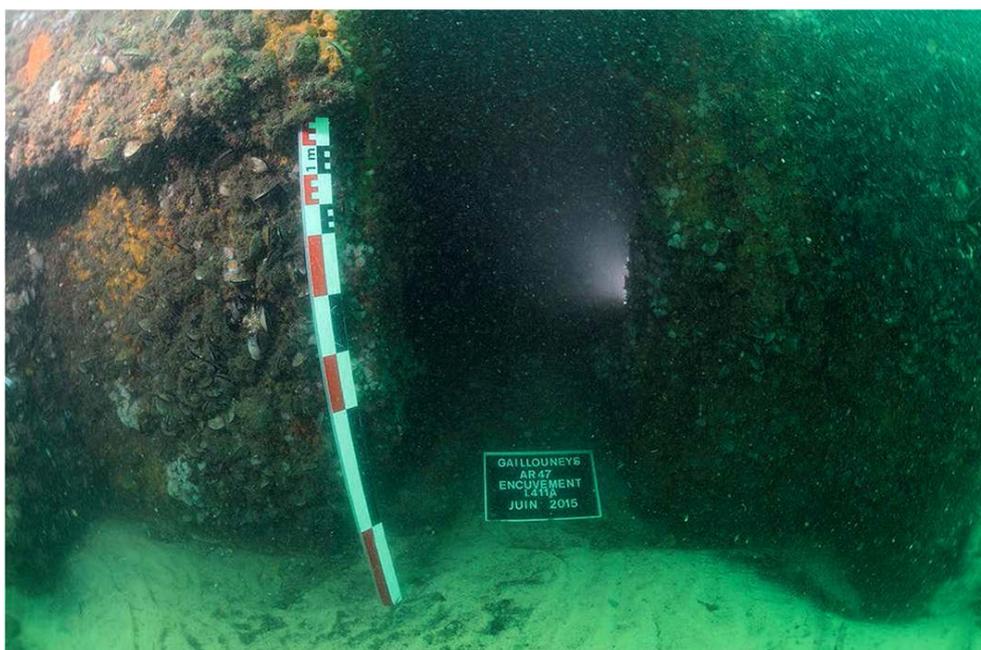
- 1 Les abris pour projecteur du Mur de l'Atlantique du secteur d'Arcachon ont été réalisés à partir de plans de constructions normalisées de la *Luftwaffe* (armée de l'air allemande). On peut actuellement en dénombrer quatre sur le DPM du bassin d'Arcachon, situés au sud de la dune du Pilat et du cap Ferret :
 - l'abri Ar.47/26 (EA 3909) de type L411A pour projecteur de 60 cm avec extension pour projecteur de 150 cm ;
 - l'abri Ar.46/24 (EA 1658) de type L411A pour projecteur de 60 cm ;
 - l'abri Ar.34/21 (EA 3704) de type L411A pour projecteur de 60 cm ;
 - l'abri Ar.33/24 (EA 3908) de type L430A pour projecteur de 150 cm.
- 2 Ces ouvrages comprenaient en plus du projecteur, une salle pour loger le personnel servant et un local pour stocker le carburant ainsi que le lubrifiant nécessaire au fonctionnement d'un groupe électrogène. Les projecteurs étaient sortis de leur abri et acheminés par des pistes de roulement dans des structures permanentes attenantes en béton armé ou dans le cas du L411, sur le toit du *blockhaus* dans un emplacement prévu à cet effet. Ils étaient ensuite utilisés essentiellement par la *Flak*, la version allemande de notre DCA. Ils pouvaient aussi, dans certains cas, éclairer les passes du bassin d'Arcachon pour contrôler la navigation qui était interdite de nuit durant l'occupation.
- 3 Le travail sous-marin de l'opération s'est concentré sur l'emplacement pour projecteur du L411A (EA 3909) de la batterie de côte Ar.47 des Gaillouneys. Il a notamment permis de réaliser des plans suffisamment précis pour reconstituer et identifier l'ouvrage détruit, éparpillé et partiellement ensablé sur un fond de 15 m (fig. 1 et 2).

Fig. 1 – Plans de coupe de l'emplacement de *Flak* pour projecteur de 150 cm de type L8 de l'abri Ar. 47/26 (EA 3909)



1, local pour les appareils ; **2**, niche pour les fusils ; **3**, local pour le personnel ; **4**, niche pour les électrodes ; **5**, socle pour le projecteur ; **6**, niche pour le matériel.

Fig. 2 – Vue de l'entrée du local pour le personnel



- 4 Les études complémentaires ont également permis de compléter les connaissances sur d'autres abris et supports pour projecteur du secteur. Elles montrent notamment que les emplacements en béton armé pour projecteur associés aux abris de type L411A

et L430A ont bien été réalisés sur la base de plans de constructions normalisées de la *Luftwaffe* et qu'ils représentent des ouvrages fortifiés à part entière.

- 5 Il est donc pertinent d'enregistrer dans l'avenir ces structures de *Flak* de type L7 pour projecteur léger de 60 cm et L8 pour projecteur lourd de 150 cm comme des entités archéologiques.
-

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKtBbr2Qrj4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaiBWj63uDX>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>

Année de l'opération : 2015